

Minimum requis pour le logiciel CAN-8 VirtuaLab

Ce document décrit le minimum requis absolu en ressources matérielles et système d'exploitation pour exécuter le logiciel CAN-8. La plupart du matériel disponible de nos jours dépasse largement ces spécifications. Sounds Virtual ne peut pas offrir de support aux organisations dont le matériel n'est pas conforme au minimum listé ci-dessous ou qui utilisent un système d'exploitation autre que Windows.

RÉSEAU :

Le câblage/l'architecture réseau doit être capable d'exécuter 100 Mbits / s ou plus à un rythme soutenu.
Sans fil : CAN8 – Sans les fonctions vidéo – Réseau sans fil de 802.11b (11MBit/sec) et 802.11a (54MBit/sec).

SERVEUR :

Système basé sur Intel (ou équivalent)
Windows 2003/ Serveur 2008 & 2008 R2/Serveur 2012 & 2012 R2/Serveur 2016/Serveur 2019/ Serveur 2022/
Windows 10/ Windows 11.
Processeur Pentium 3 GHz, 4 cœurs ou AMD équivalent.
32 Giga-octets mémoire RAM
Disques durs de 1 To disposés en paire en miroir ou niveau RAID supérieur.
Interface Ethernet 100 Mbits/sec
Port série ou USB pour la clé d'autorisation
Le serveur ne doit pas être exécuté dans un environnement virtualisé.

STATIONS DE TRAVAIL/ CLIENT:

Win7/Windows 8 (32 ou 64 bits)/Windows 10/ Windows 11
Processeur Pentium Duol Core 3 GHz ou AMD équivalent
16 Giga-octets de RAM (voir plus selon les demandes du System d'exploitation)
Disque dur de 500 Giga-octets
Interface Ethernet 100 Mbits/sec
Headset (Casque écouteurs et microphone)
Carte de son ou chipset de bonne qualité avec capacité de duplex intégral et pilotes correspondants, et répondant aux spécifications de Microsoft. (Entrée audio 16 bit 44 KHz et sortie 16 bit 44 KHz simultanées)
L'adaptateur vidéo doit prendre en charge les couleurs 32 bits à une résolution minimale de 1024 X 768.

Accès Hors Site :

Bande passante Internet suffisante pour le nombre de stations qui se connectent au serveur CAN-8 hôte (environ 64 Kbit / s / station)
Accès par les ports UDP 17180 à 17190

Notes :

Dans le cas du réseau le plus simple, le système CAN-8 requiert qu'au moins un ordinateur soit désigné comme étant le *serveur* et qu'un autre qui soit désigné comme étant le *client*. Le serveur ne doit pas être utilisé comme poste de travail.

Le serveur ne doit pas exécuter d'autres applications telles que des bases de données, un serveur Web, un antivirus ou un logiciel serveur d'impression.

Le protocole TCP / IP doit être correctement installé et configuré sur les stations de travail et le serveur. Le système exige que le serveur ait une adresse IP statique pour fonctionner.